

Quelques informations à l'issue du conseil municipal du 11 avril 2014

1. Avis du conseil municipal sur le parc d'activités nord aéroport

Le conseil municipal de Holtzheim réuni le 11 avril 2014 a examiné l'opportunité du parc d'activités nord aéroport Entzheim Holtzheim (PANA).

Au regard :

- de l'impact sur le paysage environnant du village de Holtzheim et de la qualité de vie (nature et promenades) devant être offerte aux habitants ;
- de l'incertitude quant au nombre d'emplois effectivement créés tant au sein de la CUS qu'au bénéfice du village de Holtzheim ;
- de l'incertitude quant aux voies d'accès et au trafic engendré
- de l'absence de toute garantie quant à un remplissage à court terme du parc d'activités (rappelons que 10 ans ont été nécessaires à cette fin pour les autres parcs du Village) ;
- de l'existence concomitante de deux projets d'activités sur la Commune ; celui du PANA venant s'ajouter à celui, d'ores et déjà approuvé tant par la CUS que la Commune du parc Joffre d'une surface de 28 hectares ;

et après avoir rappelé que :

- le conseil municipal de Holtzheim est composé majoritairement d'élus de la liste Avenir Holtzheim 2014 ayant dénoncé tout au long de sa campagne le nombre excessif de zones d'activités sur le ban de Holtzheim ;
- les électeurs du village ont largement partagé cette position :

Le conseil municipal, entendant rester en accord avec son programme axé sur le développement mesuré et harmonieux de la commune, a émis, dans sa majorité, UN AVIS RESERVÉ audit projet.

2. Présidence de commissions

Le conseil municipal a nommé les présidents de commissions suivants :

- Vincent SCHALCK** : sport, culture et associations
- Dany KUNTZ** : finances
- Paul GRAFF** : patrimoine et vie du village
- Philippe HARTER** : développement durable, voirie et urbanisme
- Bertrand FURSTENBERGER** : communication
- Chantal LIBS** : petite enfance, école et jeunesse

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a également été mis en place, la vice-présidence a été confiée à **Michel DUPUIS**.

Le CCAS, élargi aux questions de santé, nous permettra de créer les liens nécessaires avec le nouveau FAM (Foyer d'Accueil Médicalisé).

Plus d'informations vous seront communiquées dans le prochain numéro.

3. Autres décisions : fleurissement, voirie et périscolaire

Le conseil municipal renonce à concourir à la distinction « villes et villages fleuris 4 fleurs », tout en souhaitant maintenir un niveau de fleurissement acceptable de la commune, niveau 3 fleurs.

L'économie financière ainsi réalisée permettra de renforcer la propreté du village et de ses abords.

Dans le même souci d'économie budgétaire, il a été décidé de renoncer au projet de rond-point rue des Maires Raedel-rue Ehret, rue de Wolfisheim.

Calendrier des manifestations

Avril :

ven 18 / sam 19 / dim 20 (Pâques)	Basket	Vogesias	Salle de la Bruche
lundi 21	G R	Vogesias	Salle de la Bruche
mardi 22 au samedi 26	Stage Miss Marius	A S H	Terrain de football
vendredi 16	Humour	Ziprod	Espace Marceau
ven 25 / sam 26 / dim 27	Basket	Vogesias	Salle de la Bruche

Mai :

jeudi 1er	G R	Vogesias	Salle de la Bruche
jeudi 1er	Championnat secteur	Pétanque	Boulodrome
ven 2 / sam 3 / dim 4	Basket	Vogesias	Salle de la Bruche
dimanche 4	Pêche d'ouverture	APPMA	Etangs de pêche
jeudi 8	Cérémonie commémorative du 8 mai	Commune	Salle de la Bruche
jeudi 8	G R	Vogesias	Salle de la Bruche
ven 9 / sam 10 / dim 11	Basket	Vogesias	Salle de la Bruche
vendredi 25	Humour	Ziprod	Espace Marceau

Animations médiathèque

Mercredi 16 avril de 9 à 12h ou de 14 à 17h : ateliers sur l'architecture - matin enfants de 5 à 7 ans et après-midi, enfants de 8 à 12 ans - sur inscription uniquement.

Mercredi 16 avril à 11h : Kamishibaï : Pourquoi y a-t-il autant de cailloux au fond des rivières pour les petits lecteurs.

Mercredi 23 avril à 10h : séance cinéma.

Mercredi 7 mai à 11h : Kamishibaï « Mon loup ».

Samedi 17 mai à 11h : Vernissage « Niki de Saint Phalle », en présence des artistes et des enfants qui ont participé à l'élaboration de ces œuvres.

Infos pratiques

Collecte des ordures ménagères

La collecte du 21 avril est reportée au mardi 22 avril 2014.

Déchetterie verte

Samedi 19 avril de 10h à 17h : les bennes sont installées sur le parking de la Salle de la Bruche, rue du Stade.

Médiathèque

La médiathèque sera fermée le **samedi 19 avril** ainsi que les **2 et 3 mai 2014**.

Travaux

Rue de Wolfisheim

En raison des travaux de rénovation des canalisations, la chaussée sera fermée à la circulation automobile jusqu'au 30 avril.

Rue de Lingolsheim (RD 222)

Pour cause de travaux de réparation de la chaussée en limite des bans communaux de Lingolsheim et Holtzheim, la chaussée sera rétrécie et la circulation pourra se faire par circulation alternée, selon les nécessités du chantier, entre le 14 avril et le 25 avril.

Holtzemer

la gazette de notre village

Avril 2014

Édito



« Une élection est un pari sur l'avenir, non un test de popularité »
James Reston

Avant toute chose, permettez-moi de vous remercier sincèrement pour la confiance que vous portez à la nouvelle équipe municipale pour mettre en œuvre le programme que vous avez plébiscité. Nous mettrons toute notre énergie au service de ce mandat.

Tout particulièrement nous avons le souci de vous informer plus et mieux avec une gazette à paraître toutes les 4 à 6 semaines. Vous y trouverez des informations sur la vie de votre village et dès ce premier numéro, une importante communication sur l'enquête publique relative au projet du parc d'activités de la zone aéroportuaire (PANA).

Nous vous encourageons vivement à vous exprimer sur le projet à fort impact pour notre commune. Ne manquez pas de donner votre avis à l'aide des outils de communication mis en place (réunion d'information, site internet, rencontre en mairie avec le commissaire enquêteur).

Enfin, vous trouverez un compte-rendu des décisions majeures prises en réunion de conseil municipal, réunions bien évidemment ouvertes au public.

Résolument, avec cette gazette, nous souhaitons vous rendre acteurs de la vie de votre village.

Très bonne lecture à toutes et tous,
voire Maire Pia IMBS

Sommaire de ce premier numéro

Installation du nouveau conseil municipal	2	Quelques informations à l'issue du conseil municipal du 11 avril 2014	5
Le projet du Parc d'Activités Nord Aéroport - PANA	3	Calendrier des manifestations	6
Divers	4		

Installation du nouveau conseil municipal

Vendredi 28 mars 2014, plus de 200 personnes ont assisté dans la Salle de la Bruche à l'élection du Maire de Holtzheim, à la fixation des Adjointes et à leur élection sous la présidence des Messieurs Settelen, Adjoint au Maire et Kuntz, Doyen de l'assemblée.

La liste conduite par Mme Pia IMBS, tête de liste « **Avenir Holtzheim 2014** » a recueilli **1182 suffrages** et a obtenu **19 sièges**.



Sont élus : Mme Pia IMBS, M. Vincent SCHALCK, Mme Elisabeth DENILAULER, M. Paul GRAFF, Mme Fabienne UHLMANN, M. Philippe HARTER, Mme Angélique PAULUS, M. Bertrand FURSTENBERGER, Mme Chantal LIBS, M. Daniel FRANCK, Mme Nadia FRITSCH, M. Bruno MICHEL, Mme Anne HIRSCHNER, M. Dany KUNTZ, Mme Yvette BALDINGER, M. Philippe KNITTEL, Mme Rose NIEDERMEYER-BODEIN, M. Vincent WAGNER, Mme Christelle STURTZ.

La liste conduite par André STOEFLER, tête de liste « **Union Communale** » a recueilli **636 suffrages** et obtenu **4 sièges**. Suite à la démission successive de candidats élus, sont élus : Mme Irina GASSER, M. Nicolas SOHN, Mme Célia PAWLOWSKI, M. Rémy REUTENAUER.

Mme Pia Imbs a été proclamée Maire au scrutin secret à la majorité absolue par les membres du Conseil municipal par 20 suffrages et 3 abstentions.



Bertrand FURSTENBERGER, Adjoint délégué à la communication

Elisabeth DENILAULER, Adjointe déléguée à l'urbanisme et aux affaires juridiques

Daniel FRANCK, Adjoint délégué aux sports, à la culture, et à la gestion des associations

Fabienne UHLMANN, Adjointe déléguée à la politique sociale, aux personnes âgées et à la santé

Bruno MICHEL, Adjoint délégué à la gestion du patrimoine et à la vie du village

Angélique PAULUS, Adjointe déléguée à la petite enfance, aux écoles et à la jeunesse

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous (téléphone : 03 88 78 05 84)

Pia IMBS : lundi de 17h à 19h et samedi de 8h30 à 9h30

Bertrand FURSTENBERGER : mercredi de 16h à 18h

Elisabeth DENILAULER : mercredi de 16h à 18h

Daniel FRANCK : lundi de 18h à 20h

Fabienne UHLMANN : semaine paire mardi de 9h à 11h, semaine impaire mardi de 14h à 17h

Bruno MICHEL : vendredi de 14h à 16h et samedi de 8h à 9h30

Angélique PAULUS : semaine paire mercredi de 15h à 18h, semaine impaire mercredi de 16h45 à 18h.

Nouveauté : dorénavant, la Mairie est également ouverte le samedi matin de 8h30 à 11h30 à compter du 26 avril 2014.

Le projet du Parc d'Activités Nord Aéroport - PANA

Le projet du PANA, le Parc d'Activités Nord Aéroport de HOLTZHEIM-ENTZHEIM porté par la CUS, vient répondre à une demande de terrains viabilisés destinés à l'activité économique et concrétiser un des objectifs du SCOTERS (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de STRASBOURG). Ce projet s'intègre dans une politique globale de développement territorial.

Le projet est situé à proximité de l'aéroport et son implantation est prévue dans la continuité de la zone d'activités existant le long de l'allée de l'Europe (l'entrée s'effectuant par le ban de ENTZHEIM).

Le périmètre retenu couvre 22,9 ha (contre les 30 ha prévus initialement) et est matérialisé en vert sur le plan ci-dessous.

L'accès au site s'effectuera par l'allée de l'Europe à Entzheim ; il a fait l'objet d'une étude de circulation tenant compte du trafic futur et du cadencement des trains. Il résulte des investigations réalisées que la capacité serait satisfaisante, sous réserve d'une restructuration de l'allée de l'Europe avec insertion d'une voie de tourne-à-gauche.

En complément, deux autres accès réservés uniquement aux modes doux sont possibles, au Nord (ancienne RD63 rue d'Entzheim) et au Sud-Est (le long de la voie ferrée).

Afin de satisfaire la demande foncière d'entreprises de toutes tailles, un parcellaire mixte est proposé devant prévisionnellement être composé de la manière suivante, savoir :

- 9 petits lots de 2.653 à 4.151 m² ;
 - 9 lots de taille moyenne de 4.621 à 8.416 m² ;
 - 6 grands lots de 10.317 à 26.093 m² ;
- soit 18,20 ha d'espaces cessibles et 4,70 ha d'espaces publics.

La durée des travaux est estimée à environ 1 an 1/2 et le montant total de l'opération s'élève prévisionnellement à 13.732.000.- € hors taxes, dont la moitié pour les travaux de viabilisation, d'aménagements et d'équipements.

Une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique est actuellement en cours ; elle se déroulera du lundi 7 avril au jeudi 15 mai 2014.

Le dossier d'enquête comprend notamment :

- une notice explicative
- un plan général des travaux
- une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale

Pendant toute la période de l'enquête, tous les habitants de HOLTZHEIM pourront consulter l'intégralité de ce dossier en mairie aux jours et heures d'ouverture.

Une réunion publique d'information au sujet du PANA aura lieu le mardi 29 avril à 20h à la Salle de la Bruche. Venez nombreux !



Vous pourrez également rencontrer le commissaire enquêteur qui tiendra des permanences en mairie de Holtzheim les :

- mardi 6 mai de 15h à 17h
- jeudi 15 mai de 16h à 19h

et lui poser toutes les questions que vous jugeriez utiles ou nécessaires.

Le public pourra en outre consigner, s'il le souhaite, ses observations dans les registres prévus à cet effet ou les adresser directement par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Holtzheim ou encore via le site mail de la mairie à l'adresse suivante :

<http://www.holtzheim.fr/index.php?page=1093-enquete-publique-pana>.

Les observations ainsi formulées seront annexées au dossier et tenues à la disposition du public.

Pour toute information complémentaire sur le projet, le public peut contacter Monsieur BACH, chef de projets à la CUS au 03 88 43 64 44. Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture.

Après clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra l'ensemble du dossier, accompagné de son avis au Préfet du Bas-Rhin. Il pourra être pris connaissance de son rapport et de ses conclusions à la Préfecture et/ou en mairie de Holtzheim.

Le conseil de communauté se prononcera ensuite sur l'intérêt général de l'opération par une déclaration de projet.

Merci à tous les bénévoles qui ont participé le 5 avril dernier aux nettoyages des Berges de la Bruche



Divers

Appel aux musiciens

La commune souhaite mettre en place l'**Harmonie de Holtzheim**. Tous les musiciens et musiciennes intéressés sont encouragés à se manifester à la mairie qui fera suivre.

Périscolaire

La commune soutient la structure périscolaire pour son ouverture pendant les vacances de Pâques. Tous les enfants scolarisés ou non à Holtzheim peuvent bénéficier de l'offre d'activités pendant les vacances.

Salle de la Bruche

Nous observons que les travaux d'étanchéité du toit de la salle de la Bruche, réalisés avant mars 2014, ont entravé l'isolation phonique dont bénéficiait jusqu'alors le bâtiment. La municipalité est consciente de la gêne occasionnée auprès des riverains et veillera à y remédier.

